

Editorial

Ce colloque de haut niveau sur le développement urbain durable, organisé durant la présidence française de l'Union Européenne par les Ministères de la Transition Ecologique en lien avec le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires a associé une grande diversité de parties prenantes impliquées dans la fabrique urbaine et les stratégies territoriales.

Occasion de partager nos avancées respectives dans la mise en œuvre de la nouvelle Charte de Leipzig il s'inscrit aussi dans la perspective du prochain Forum urbain mondial qui se tiendra à Katowice en Pologne.

Nous devons en effet toujours plus coopérer, les enjeux urbains sont aujourd'hui plus que jamais européens et mondiaux, car les impacts des transitions climatiques, écologiques et urbaines sont globaux. C'est dans ce cadre que les objectifs définis dans les agendas nationaux, urbains, mondiaux comme européens doivent s'articuler autour de points de croisement entre les échelles locales, nationales, régionales et mondiales pour assurer des futurs urbains souhaitables pour tous.

L'organisation de cet événement constitue ainsi une opportunité pour la France, de réaffirmer et valoriser son engagement en faveur d'un développement urbain durable.

Stéphanie Dupuy Lyon
Hubert Julien Laferrière

Focus

La DGALN

La direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature est la direction ministérielle qui rassemble les deux Ministères de la Transition Ecologique pour conduire les politiques nationales de l'habitat et du développement urbain mais également de la protection de la nature.

Le PFVT

Le Partenariat français pour les villes et les territoires est une plateforme multi-acteurs rassemblant des acteurs de l'Etat, des collectivités, entreprises, ONG, experts et chercheurs, créée il y a plus de 10 ans, qui coordonne les plaidoyers et la participation des acteurs français aux débats sur l'agenda urbain mondial et valorise le savoir-faire français et les échanges internationaux.



Transition écologique : nature en ville et biodiversité pour une ville plus résiliente

Introduction

Bérangère Abba, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité

L'urbanisation doit aujourd'hui s'adapter à ces nouveaux enjeux que sont ceux de la transition environnementale, du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Des objectifs climatiques et environnementaux ambitieux ont été fixés au niveau européen et nécessitent de transformer nos espaces urbains, pour rendre nos villes durables mais aussi pour développer les solidarités entre espaces urbains et ruraux. Les problématiques des villes européennes sont diverses, mais toutes ont en commun le besoin d'agir et de s'adapter aux crises climatiques et aux limites des ressources planétaires.

Au cours de ce colloque, nous reviendrons sur nos efforts, pour mettre en actes la nouvelle charte de Leipzig et l'agenda urbain européen, dans la perspective du forum urbain mondial de Katowice. Nos ambitions en termes de durabilité se retrouvent ainsi dans le programme « Habiter la France de demain » ou dans le concours « capitales françaises de la biodiversité ».

La transformation de nos villes est une clé pour la durabilité de notre société. Nous devons développer les outils et méthodes pour les aider dans cette trajectoire. Les territoires fourmillent d'initiatives. Nous devons dépasser les incertitudes et éclairer ce chemin par une expertise toujours plus forte, selon un agenda commun.

A l'époque de la Rome antique, les villes entendaient se préserver de la nature, qui devait rester à la porte de la cité. La ville était bâtie pour les humains en premier lieu. Au 19ème siècle, l'urbanisme hygiéniste prône encore la séparation entre systèmes vivants et systèmes sociaux. Depuis, la ville s'est aseptisée, raréfiant les contacts entre humains et non-humains, conduisant à une forme d'amnésie environnementale, voire un désintérêt pour la préservation de la nature.

Focus

Orléans comme la Seine Saint-Denis ont adopté des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations par la végétalisation.



© Marie Perle

Focus

Frederick Law Olmsted a développé le principe d'urbanisme par les sols aux USA les principes des park systems, des corridors de circulation plutôt piétons, dans la continuité. Le biologiste Richard Forman a ensuite eu l'idée de créer des corridors écologiques aux USA, qui a été reprise en Europe.

Face à ces défis une transition verte doit donc être lancée. C'est aussi une transition qui s'appuie sur les outils numériques. Comment nos villes peuvent-elles ainsi être des centres numériques et écologiques pour devenir des pôles de compétences répondant aux besoins de leurs populations ?

Nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience, mettant en lumière l'accélération de la crise et la disparition de la biodiversité. En effet, la surface des zones urbaines a doublé dans le monde depuis 1992. 40 000 espèces sont en voie de disparition. La situation de la biodiversité est donc catastrophique.

La grille de lecture repose donc sur trois niveaux : la nature pour la nature, la nature pour la société et la nature pour la culture. Toutes les villes ne sont pas confrontées aux mêmes défis mais la transition écologique doit bénéficier à toute l'Europe. Il faut trouver des mesures adaptées à chacune et partager les bienfaits de la transition avec toutes. Nous ne pouvons plus opposer l'urbain et le rural, qui sont interdépendants. Nous devons ainsi donner une nouvelle vision, pour un avenir durable, à tous nos citoyens.

Elisa Ferreira, commissaire européenne à la Cohésion et aux Réformes

Les villes doivent entrer dans une transition vers une économie intelligente, numérique et moderne et vers une économie circulaire et climatiquement neutre. Il faut trouver et utiliser de nouveaux outils d'innovation et d'investissement. Dans les nouveaux programmes de cohésion européens, 75 % des investissements sont destinés à la double transition. Au total, environ 100 milliards d'euros seront investis dans des projets écologiques et 80 milliards d'euros dans l'innovation, le haut débit et la numérisation.

Aujourd'hui, le télétravail et l'économie digitale ont complètement changé la donne, ce qui peut permettre de décongestionner et développer les petites villes. Pour profiter de cette opportunité, il est nécessaire d'investir dans les infrastructures, surtout les infrastructures numériques et la mobilité verte. Les services publics, comme l'éducation et la santé doivent s'y adapter.

Débat

Henri Bava, Président de la Fédération internationale des architectes-paysagistes (IFLA)

Ronan Dantec, Sénateur de Loire-Atlantique, Président de Climate Chance

Brice Huet, Adjoint de la Directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Ministère de la Transition écologique

Maud Lelièvre, Représentante de la France à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Déléguée générale des Eco-maires

La biodiversité, la nature dans le milieu urbain, sont indispensables à nos sociétés. Elles sont sources de santé psychologique, comme cela a été vu pendant la crise sanitaire et de santé physique. L'enjeu de la biodiversité est impératif dans la fabrique de la ville. Les villes doivent être sources de solutions pour inverser la perte de biodiversité. Comment aujourd'hui créer la transformation physique de nos villes ? Il est nécessaire de travailler avec le vivant, qui regroupe les humains, la faune et la flore.

Le premier chantier est de réduire l'artificialisation des sols, de produire des formes urbaines plus compactes, préserver des espaces de nature en ville, reconverter les friches urbaines polluées, végétaliser les bâtiments, protéger les zones humides, etc. La biodiversité favorise la résilience urbaine. La restauration des zones perméables limite les risques d'inondation par ailleurs.

Le deuxième chantier consiste à s'inspirer de la nature pour aménager la ville. Il s'agit des solutions fondées sur la nature, concept datant de 2015, moins coûteuses que l'ultra-technologie pour transformer les zones urbaines. Le troisième chantier lie les questions climatiques et relatives à la biodiversité, afin d'améliorer la résilience urbaine. Peu de plans d'action locaux sont recensés pour la biodiversité, mais ces politiques doivent être liées aux actions relatives aux questions climatiques.

Focus

L'Agence TER a travaillé à Strasbourg et à Barcelone faisant du paysage la base de l'urbanisme. A Strasbourg sur 80 hectares, dans le quartier des Deux Rives, les anciens sols alluvionnaires du Rhin pollués ont été exhumés, un à deux ans ont été nécessaires pour les réoxygéner et pouvoir les réinvestir par de nouveaux usages. A Barcelone, dans le cœur de la ville, l'Agence TER s'appuyant sur la biodiversité, met en œuvre le principe de Forman, en créant des patchs écologiques directement dans la ville, place des Gloires catalanes.

Focus

La ville de Nantes, a débusqué un ruisseau en centre urbain, qui accueille aujourd'hui des tritons crêtés, une espèce particulièrement rare.



Le dernier chantier est celui de la ville nourricière. Les villes doivent en effet répondre aux besoins alimentaires. Cela permettrait de plus d'intégrer de nouveau la nature en ville et favoriserait la biodiversité, tout en améliorant le lien social.

Le sol vivant est un nouveau mode de penser l'infrastructure ouverte, qui retient l'eau, nourrit les végétaux et porte la biodiversité. Le sol est l'infrastructure qui a ensuite une action importante sur le climat et permet de faire baisser la température. C'est à partir des sols qu'il est possible de développer la biodiversité et de lutter contre le changement climatique à l'échelle de la ville.

Quatre chantiers d'action s'imposent donc aux collectivités locales pour l'horizon 2030. Le premier consiste à reconsidérer la nature qui n'est pas seulement esthétique, mais remplit des fonctionnalités multiples et possède une valeur en tant que telle.

Un des enjeux pour la biodiversité est de faire du logement dans des formes urbaines denses. En effet, limiter le logement dans la ville favorise l'étalement urbain, ce qui constitue un désastre en termes de biodiversité. Il faut donc densifier les villes, pour conserver les écosystèmes européens et mondiaux. Dès lors, la ville idéale pour la biodiversité mondiale ou en France est une ville très compacte mais qui n'est pas désirable pour beaucoup d'habitants. C'est pourquoi il est nécessaire de développer la nature en ville, pour densifier celle-ci. Cela peut sembler paradoxal : faire de la nature en ville, pour la rendre habitable et permettre de la densifier, telle est l'équation.

Il faut augmenter l'offre de nature dans la ville, certes, mais en conservant l'idée qu'il faut garder des habitants en ville, qu'il faut jouer la carte des villes moyennes, dont la capacité de densification est plus grande que de nombreuses grandes villes. Il faut aussi être attentif à la cohésion sociale et ne pas faire de la biodiversité un cadeau pour les classes moyennes supérieures.



© Unsplash - Bruno Martins

Françoise SCHAETZEL, vice-présidente de la Métropole de Strasbourg, présidente de l'agence d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise

La question de la santé globale et du bien-être est encore trop peu abordée. L'épidémie de covid-19 a mis en évidence la relation entre la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale. 75 % des maladies infectieuses émergentes sont des zoonoses. Ainsi, la santé doit devenir un référentiel de l'action publique, car elle donne du sens aux politiques publiques et permet un langage commun. Cela implique d'avoir une connaissance quantitative et qualitative de l'impact de nos différentes politiques en matière de santé.

Par ailleurs, la santé entraîne une nécessité d'intégration et de croisement de l'ensemble des thématiques : santé et mobilité, urbanisme, agriculture, alimentation, etc. La santé doit pouvoir croiser différents acteurs et différentes compétences.

Ce sujet comporte des enjeux démocratiques et de mobilisation des habitants, tout au long du processus.

La troisième proposition consiste à mettre en avant les échelles territoriales, qui sont toutes concernées, depuis le niveau mondial jusqu'au niveau local. Nos systèmes d'alimentation planétaires sont malades : 30% de ce qui est produit est gaspillé. Cela nécessite une articulation entre les différents échelons territoriaux et entre le centre et la périphérie. Il s'agit là d'une question de solidarité.

La quatrième recommandation correspond à l'importance des initiatives inspirantes, qui doivent être soutenues par la contractualisation et les financements. Les réseaux et les outils existants sont insuffisamment mis en avant.

LA REVOLUTION DE L'ÉVOLUTION URBAINE EST DE DENSIFIER L'URBAIN QUI RESPECTE UN ÉQUILIBRE



© Your Creatix

Refaire la ville sur la ville : logement abordable et qualité d'usage en faveur de la sobriété foncière

Introduction

Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement

Tout l'enjeu de la ville durable repose sur le changement de regard sur la ville pour la rendre désirable et qu'elle combine intensité et qualité. Cette préoccupation rejoint celle exprimée par la Convention citoyenne pour le climat qui avait formulé la recommandation suivante : « Sensibiliser à l'importance et l'intérêt de la ville plus compacte et construire une nouvelle culture de l'habitat collectif ».

J'ai porté la démarche « Habiter la France de demain » en étant à l'écoute et dans la discussion pour avancer collectivement et pour trouver des leviers pour dépasser ces contradictions et faire converger politiques publiques et aspirations des citoyens. Ce programme s'achève sur une feuille de route en 3 axes qui trouvent échos dans les politiques d'autres pays européens : faire de la qualité, la contrepartie de la densité, rendre le logement plus abordable, offrir des logements évolutifs qui accompagnent et s'adaptent aux évolutions de mode de vie. En travaillant sur ces trois dimensions, nous pourrions répondre aux aspirations de nos concitoyens tout en étant au rendez-vous des enjeux écologiques et sociaux. Les espaces de nature peuvent ainsi renforcer la mixité sociale et fonctionnelle pour être créateurs de valeur.

Nous portons depuis plus d'une décennie une politique ambitieuse en matière d'éco-quartiers. Le Ministère a construit avec l'ensemble des parties prenantes un corpus d'objectifs communs, il a organisé une mise en réseau des villes pour partager leurs initiatives, une labellisation des projets dans les différentes étapes de leur conception jusqu'à leur vécu une fois réalisé.

Focus

Sobriété foncière et Zéro Artificialisation Nette

Au cœur des politiques urbaines et de nos objectifs se trouve la sobriété foncière. L'objectif européen lutte contre l'artificialisation des sols, retranscrit en France par le zéro artificialisation nette en 2050, avec une première étape en 2030 de division par deux de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers. Cet objectif très ambitieux doit être décliné à toutes les échelles territoriales, dans l'ensemble des documents de planification. Il est accompagné par des financements, notamment dans le cadre du plan de relance. Ainsi le fond friches finance la reconquête de friches industrielles et urbaines.

Focus

Action logement

Action Logement est une structure publique pilotée par les partenaires sociaux employeurs et salariés et est financé par une contribution des entreprises. Ses missions sont de financer la construction du logement social, mais aussi de faciliter l'accès au logement en priorité destiné aux salariés pour faciliter leurs parcours résidentiels. Son financement à hauteur d'un peu plus de 3 milliards d'euros par an lui donne un spectre d'intervention assez large.

Le logement doit également être abordable, alors que, dans les grandes villes, les logements sont devenus plus en plus chers et inaccessibles à de nombreux habitants. Il faut donc promouvoir le logement social et le logement abordable pour permettre à tous un parcours résidentiel.

Il est enfin nécessaire de travailler sur la qualité intrinsèque des logements pour répondre aux aspirations des habitants. Un référentiel pour la qualité du logement a été élaboré pour définir un socle permettant d'objectiver cette qualité. Nous incitons les collectivités à mettre en place des chartes locales de qualité pour conduire un dialogue fructueux avec les opérateurs.

Enfin convaincue que le renforcement de la place du citoyen dans les décisions publiques permettra de concevoir des projets plus soutenables, nous avons lancé une consultation citoyenne pour dépasser les contradictions entre les politiques et les attentes des citoyens et parvenir à une vision partagée de ce que doivent être la ville, le quartier et le logement de demain.



Débat

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement

Sorcha Edwards, Secrétaire générale de Housing Europe, Fédération européenne du logement public coopératif et social

Margit Noll, Présidente du conseil d'administration du programme Joint Programming Initiative Urban Europe

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Adjoint à la Maire de Mulhouse, président de la Fnau

A l'échelle européenne le coût du logement a beaucoup augmenté et les habitants y consacrent une part croissante de leurs revenus, notamment les plus modestes. Aussi le logement abordable est devenu une question cruciale pour la plupart des villes européennes pour assurer à tous les habitants une bonne qualité de vie. Housing Europe met en réseau les acteurs du logement social et coopératif l'association travaille à faire reconnaître l'enjeu d'innover dans les modes de réalisation et des outils de financement adaptés pour le logement abordable et de qualité.

Le programme de recherche et d'innovation urbaine « Driving Urban transition to a sustainable and liveable urban future » fait partie du programme Horizon Europe. L'objectif est de garantir nos besoins dans le respect des limites planétaires. Il vise à expérimenter et diffuser des expériences notamment sur les économies régénératives circulaires, les quartiers à énergie positive et la ville du quart d'heure.

Le programme de recherche et d'innovation urbaine Joint Programming Initiative Urban Europe vise à expérimenter et diffuser des expérimentations pour les transitions notamment énergétiques, l'économie circulaire.

Il est particulièrement important de rassembler la diversité des acteurs autour de la même table et de travailler à différentes échelles pour mettre en œuvre des projets durables : régions qui portent la politique de cohésion, intercommunalités et villes. Pour cela il faut des outils : contractualisations, agences urbaines. Le Green Deal est une opportunité d'accélération et de transformation: Il faut affirmer le rôle de la France dans l'Union Européenne ainsi que de Strasbourg comme capitale européenne dans ce contexte.

Focus

Ingénierie territoriale

La structuration de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'ingénierie sont des leviers indispensables pour transformer les modes d'aménagement. Les agences d'urbanisme opèrent ainsi un important travail sur les projets territoriaux et la planification au sein des territoires. D'autres outils d'ingénierie publique comme les établissements publics fonciers ou les sociétés publiques d'aménagement accompagnent les projets opérationnels des collectivités locales.



FOCUS Atelier – Maîtrise d'ouvrage urbaine

La transition écologique n'est plus une question aujourd'hui, mais un enjeu de passage à l'action. Une grande responsabilité incombe aux autorités locales pour opérer ces transformations dans les politiques urbaines.

Cinq étapes sont essentielles en matière de maîtrise d'ouvrage urbaine :

- établir un diagnostic partagé, territorialisé et contextualisé ;
- opérer des choix et fixer des priorités ;
- planifier
- mettre en œuvre ;
- évaluer et mesurer.

Plusieurs écueils sont à dépasser :

- Le fonctionnement en silos entre structures techniques,
- La dichotomie trop grande entre les métropoles et villes et le monde rural
- La bureaucratie qui ralentit les décisions

- Le poids de l'approche économique par rapport à la réponse aux besoins.

Il est nécessaire de faire évoluer les modèles financiers pour en faire des outils au service de projets urbains durables. La programmation urbaine doit être moins normée, plus ouverte, holistique et territorialisée.

Cela implique plusieurs évolutions : tout d'abord redonner de la force à la décision politique, renforcer la légitimité des élus, pour qu'ils aient plus de poids dans les processus de production de la ville. Le récit politique doit être partagé avec l'ensemble des acteurs, dès le début de la réflexion concernant le projet sur un territoire. Les échanges de bonnes pratiques entre pairs constituent d'autres leviers, ainsi que la formation de tous les acteurs.



© a'urba - Le quartier des Bassins à flot à Bordeaux

De l'habitant à l'Europe et au-delà ! Mobilisation des acteurs à toutes les échelles territoriales

Introduction

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Nous ne pouvons relever les immenses défis qui sont devant nous, écologique, démographique, économique, sans mettre en mouvement, ensemble, les acteurs et cela à toutes les échelles. Ce n'est pas un hasard si la Charte de Leipzig fait de la gouvernance multi-échelle un principe clé. 4 grands axes guident nos politiques urbaines nationales : la contractualisation, la planification, le partage d'expérience et la mobilisation des habitants et des acteurs.

Le contrat, c'est la rencontre de volontés. C'est faire des compromis et travailler ensemble dans une direction partagée. Les élus définissent pour leur territoire une stratégie d'action et c'est le socle de la relation de travail contractuelle autour de projets concrets notamment pour des programmes comme Action Cœur de Ville ou Petites villes de demain qui visent à revivifier les villes petites et moyennes. La planification n'en reste pas moins essentielle pour articuler les différentes échelles et elle le sera encore davantage dans la décennie qui s'ouvre, face aux enjeux immenses de la transition écologique : dans les années qui viennent, nous devons planifier la décarbonation de nos territoires mais aussi planifier la rareté, par exemple celle de la ressource foncière. Le soutien à l'ingénierie et le partage d'expérience, sont aussi devenus des axes essentiels pour pousser chacun à aller plus loin.

La mobilisation des acteurs et des habitants, est enfin le dernier axe d'un modèle de gouvernance guidé par la « cohésion ». C'est une condition essentielle de la cohésion de nos sociétés, dans un monde où le repli sur soi peut être un réflexe puissant. Le modèle urbain européen et français a toute sa place et il nous faut le défendre dans le monde.

Focus

Manifeste pour la ville durable

Le manifeste pour la ville durable porté par les acteurs français repose sur 4 piliers la résilience, la sobriété, l'inclusion et la créativité. Elle a été élaborée par les parties prenantes du do tank France Ville Durable qui rassemble acteurs de l'Etat des collectivités, des entreprises et des experts.

Wallis Vanderbrock-Goelen, Experte auprès du Directeur Général Adjoint, DG REGIO, Commission européenne

Comment animer la vie démocratique locale associer davantage les citoyens à la mise en œuvre de stratégies de développement ? La politique de cohésion européenne doit fournir aux territoires des outils, des ressources pour les investissements, une méthode de travail partenariale, des opportunités d'innover et d'échanger.

La charte de Leipzig met l'accent sur le bien commun pour améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale et territoriale. Elle plaide pour des villes vertes, justes et productives. Un nouvel objectif stratégique européen «Une Europe plus proche des citoyens» vise

à orienter les investissements en fonction des besoins des territoires pour opérer une transition écologique et juste. La commission européenne souhaite inciter aux coopérations entre zones urbaine et rurales mais aussi à renforcer le rôle des villes petites et moyennes. L'agenda urbain de l'Union Européenne permet de mettre tous les niveaux de gouvernance sur un pied d'égalité à travers des partenariats thématiques qui associent des villes, des états membres, des services de la commission et d'autres parties prenantes.



Débat

Maimunah Mohd Sharif, Directrice exécutive d'ONU-Habitat (intervention video)

Patrice Vergriete, Maire et Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Président de France Ville Durable, président-délégué de la Fnau

Gérard Wolf, Président de la Task Force Ville Durable du Medef International

Le terme d'inclusion n'est pas anodin dans le champ de la ville durable. Il s'agit d'une part de la lutte contre toutes les formes d'exclusion, mais aussi de la cohésion sociale. Cette notion emporte une dimension démocratique de la ville durable européenne. On ne fera de ville durable que si on embarque la population dans cette vision. Il faut expliquer et donner envie. Cela passe par l'éducation populaire et la prise en compte du quotidien des citoyens. La mobilisation des acteurs et des habitants est un axe fort de la cohésion. Il s'agit d'une condition essentielle dans un monde où la tentation du repli est parfois puissante.

L'important est de se doter d'outils techniques et méthodologiques pour que les entreprises et les collectivités puissent travailler ensemble de manière intelligente. Les entreprises ont en effet vocation à répondre à la demande politique, soit aujourd'hui plus d'inclusion, des villes plus sobres et assurant mieux les services essentiels. Cela représente un énorme chantier. La bonne volonté, l'échange et le dialogue constituent des facilitateurs. La pédagogie est dans ce cadre importante, notamment afin de ne pas heurter ou marginaliser ceux qui pourraient trouver cet objectif trop brutal. C'est le travail de subsidiarité qui s'applique pour apporter les solutions les plus adaptées localement. Le cadre national est indispensable et va de pair avec une forme de territorialisation, car les réalités des territoires sont différentes.

Pour Maimunah Mohd Sharif, directrice exécutive d'ONU Habitat, la gouvernance urbaine doit être inclusive et donner les moyens d'agir aux acteurs de terrain, en fonction des défis et opportunités spécifiques à leur territoire. Ceci souligne la nécessité de mobiliser les jeunes et les femmes tant dans l'élaboration des stratégies que des projets. Les politiques européennes sont inspirantes pour l'Agenda Urbain Mondial notamment l'initiative récente du



New European Bauhaus qui vise à mobiliser la culture et tous les acteurs pour des villes plus belles et durables.

Prochainement aura lieu le Forum Urbain Mondial de Katowice qui fera le point sur la mise en œuvre de l'Agenda Urbain Mondial 5 ans après son adoption. Au plan international, les forums urbains mondiaux favorisent ces partages d'expérience. Cette année, à Katowice, la France portera la voix de l'Europe, au titre de sa présidence de l'Union Européenne.



Katowice, Pologne - FUM XI

Elise PEREIRA NUNES, adjointe au maire de Tours

La thématique des femmes dans la ville est de plus en plus présente dans les politiques publiques et les appels à projets divers. Néanmoins, l'action demeure encore trop lente. Les discriminations, ainsi que les inégalités de genre demeurent bien trop nombreuses.

La première recommandation est d'accélérer la sensibilisation et l'acculturation sur ces questions auprès des élus et citoyens, mais aussi des urbanistes, entrepreneurs et architectes. Il faut prendre en compte les spécificités locales et veiller à ce que l'espace urbain ne soit pas la propriété de certains.

Il incombe aux collectivités territoriales, aux Etats et aux réseaux de prendre la question du genre en considération dans les politiques publiques notamment de mobilité, d'aménagement de l'espace public. L'espace

public doit être partagé également dans ses usages, le mobilier urbain doit être adapté. En matière d'urbanisme, il s'agit par exemple d'organiser les services pour l'enfance et faciliter le travail féminin, de transformer la conception des quartiers, des logements.

Il faut mobiliser des fonds fléchés pour que les territoires soient plus égalitaires. Pour ce faire, de nombreux outils sont nécessaires. Des organismes travaillent sur ces sujets et peuvent accompagner les collectivités pour progresser plus rapidement.

L'égalité entre les genres est un objectif mondial. L'enjeu est aussi dans la représentation politique des femmes. Or la France a encore besoin de législation pour contraindre à la parité, qui demeure difficile à mettre en œuvre, notamment dans les exécutifs des intercommunalités.

Christian DUPESSEY, maire d'Annemasse, président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Quatre propositions sont ressorties de cet atelier, en partant du constat relatif à l'absence du mot « frontière » dans les échanges du matin. La première recommandation de l'atelier correspond à l'intégration des enjeux et des territoires transfrontaliers dans l'agenda urbain européen.

La deuxième recommandation correspond à la reconnaissance officielle de la notion de bassin de vie transfrontalier, car il existe une importante spécificité transfrontalière. Par exemple, les services publics européens pourraient être transfrontaliers.

La troisième recommandation invite à développer encore les groupements transfrontaliers existants. Ces derniers pourraient ainsi disposer de compétences appropriées, voire aller vers une légitimité démocratique qui serait à définir.

Enfin, pourquoi ne pas envisager que les fonds structurels européens, avec les fonds nationaux, soient gérés par une contractualisation ? Celle-ci permet de développer des partenariats gagnants-gagnants.



Débat conclusif

Stéphanie Dupuy Directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales

Luc Gnacadja, ancien Ministre du Bénin et fondateur du Think-tank GPS-Dev

Marlène Siméon, Directrice de Platforma et des opérations du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE-CEMR)

Gérard Wolf, Fédérateur ville durable pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères

La France s'inscrit de manière volontaire dans la voie des transitions pour ses villes avec la démarche « Habiter la France de demain ». Pilotée par l'Etat cette démarche vise à offrir des outils aux collectivités pour mettre en œuvre concrètement leur trajectoire vers des villes et territoires durables. Nous l'accompagnons d'outils sur l'habitat, l'urbanisme, la reconquête des friches dont les acteurs doivent se saisir localement. Nous sommes également convaincus de travailler avec les citoyens pour faire évoluer les représentations et nous travaillons plus spécifiquement avec un panel de citoyens sur les modalités de transformations des modes de vie.

La croissance exponentielle et très rapide de la population africaine et des villes les confronte encore plus fortement aux défis climatiques et l'enjeu énorme d'un développement social. La spécificité des villes africaines est l'informalité de l'habitat et de l'économie qui ne peut pas être résolue avec les mêmes outils et les mêmes méthodes que dans les pays occidentaux. L'enjeu est de trouver une voie spécifique africaine de développement urbain durable.

Aujourd'hui toute l'action urbaine doit être tournée vers le durable qui est le nouveau smart. C'est tout à fait intéressant d'imaginer des modèles d'aménagement dans les



villes du Sud qui intègrent l'enjeu de l'informel Travailler avec la fédération « urban poor » est un défi à relever pour imaginer des solutions qui peuvent vraiment changer la vie des habitants

Le conseil des communes et régions d'Europe (CCRE-CEMR) est l'association européenne des collectivités locales qui dialogue avec les instances européennes pour porter la voix des collectivités notamment dans les engagements comme le Green Deal ou l'agenda urbain Européen. Adossé à l'association Platforma vise à créer un réseau paneuropéen de collectivités locales qui travaille sur les coopérations décentralisées Nord Sud et les échanges de pair à pair.

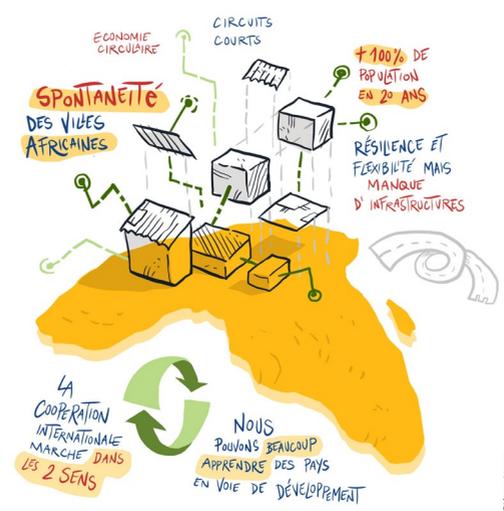
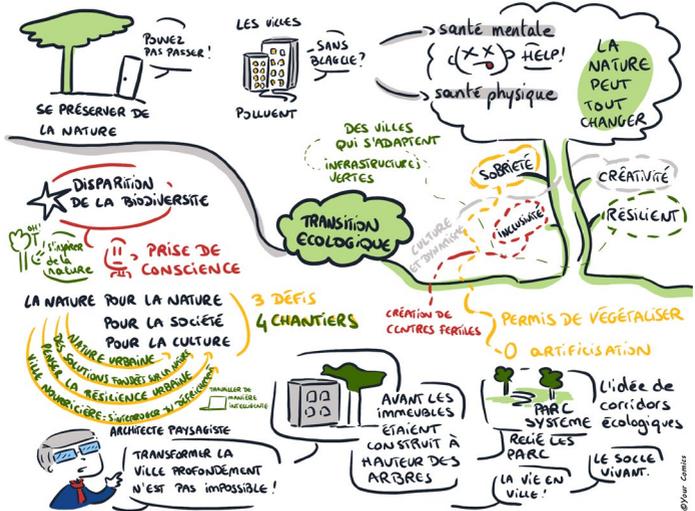
Au printemps 2022 les pays membres vont se réunir pour mesurer la mise en œuvre du nouvel agenda urbain 5 ans après son adoption à Quito. ONU Habitat attend beaucoup des politiques territoriales européennes dans ce cadre et pour le Forum urbain mondial.

MISE EN PERSPECTIVE

Hubert Julien Laferrière

Les politiques urbaines européennes et françaises peuvent être des fers de lance pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain mondial, des politiques urbaines portées aussi par nos valeurs européennes de liberté, d'inclusion et de démocratie et centrées sur humain. Nous sommes en route pour préparer le Forum Urbain de Katowice et nous devons nous inscrire dans une approche prospective pour imaginer le monde que nous voulons pour 2050 et pour engager les actions indispensables dès maintenant pour des villes décarbonées et agréables à vivre.

La philosophie du PFVT, du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires, comme de beaucoup d'autres outils français c'est de mettre les acteurs dans leur diversité autour de la table pour dialoguer, co-construire, trouver des solutions, mettre en place des outils, pour faire face aux défis à venir. Nous avons besoin de ces cadres de dialogue à tous les niveaux pour construire des projets avec les habitants au niveau local, mais aussi pour construire du commun au niveau européen et international et réussir nos agendas urbains.



Restitution

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE



Couverture : © Agence TER-2019 / Atelier des territoires -A 35 Strasbourg

ISBN : 979-10-90777-27-9

Réalisation :

